





U.V.M.E.P

Unité Visites Médiatisées Enfants Parents

Antennes de Rennes et de Vitré

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

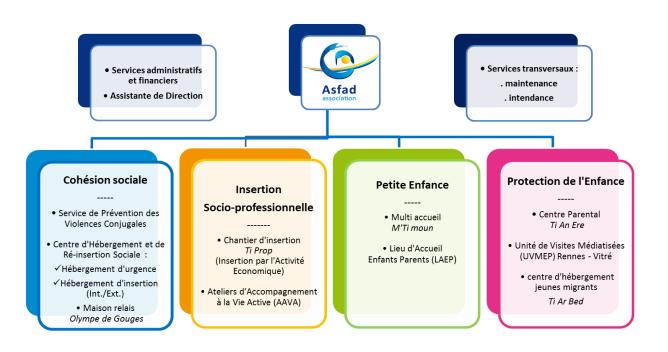
SOMMAIRE

A.	INTRODUCTION	2
B.	JOURNAL DE BORD D'UN CONFINEMENT AU DECONFINEMENT	
C.	L'ORGANISATION DES UVMEP	
2.	Les cartes d'identités	6
3.	Le cadre légal des interventions	6
4.	Les professionnel.le.s présent.e.s en 2020	7
5.	Les locaux	
D.	LE FONCTIONNEMENT DE L'UVMEP	8
1.	L'admission	8
2.	La mise en œuvre des visites	9
3.	La ventilation du temps de travail	10
4.	L'UVMEP et son réseau	11
5.	L'UVMEP et ses obligations légales	11
6.	L'UVMEP et la structuration de son organisation	12
7.	L'UVMEP et sa liste d'attente	12
E.	L'ACTIVITE 2020 DE L'UVMEP RENNES	13
1.	Le nombre de familles accompagnées en 2020 sur Rennes	13
2.	Les familles entrées	15
3.	Les familles sorties	
F.	L'ACTIVITE 2020 UVMEP VITRE	16
1.	Le nombre de familles accompagnées en 2020 sur Vitré	16
2.	Les familles entrées	18
3.	Les familles sorties	
G.	PROJETS 2021	
H.	CONCLUSION	
AN:	NEXE. 1 : RETOUR SUR LES QUESTIONNAIRES DE SATISFACTION	20

Carte d'identité de l'association l'Asfad

	146 D, rue de Lorient			
Advassa Sièga	CS 64418			
Adresse Siège	35044 Rennes Cedex			
	siege@asfad.fr			
Téléphone	02.99.59.60.01			
Organisme Gestionnaire	Association Asfad			
N°FINESS	350006854			
Code APE	8790 B			
N°SIRET	327436531 00013			
Président	Marie-Anne Chapdelaine			
Directeur Général	Jean-Luc Boisard			
Directeur General	jl.boisard@asfad.fr			

Organisation des activités par Pôles



A. Introduction

2020 est une année particulière du fait de l'état de crise sanitaire. Outre la présentation classique de l'activité, ce rapport d'activité reprend en avant-propos des écrits qui ont jalonné la période de confinement et de déconfinement. Ces textes rendent compte tant de la période extraordinaire vécue que de l'investissement de chacun des professionnel.le.s.

Depuis 2011, le service s'est étendu et permet aujourd'hui d'accompagner entre 50 et 60 familles selon que le rythme des visites soit tous les 15 jours (la majeure partie du temps) ou tous les mois.

Ce dispositif est un maillage des dispositifs de la protection de l'enfance sur le département :

- Il garantit aux enfants une sécurisation et une prise en compte de leurs besoins,
- Il offre aux parents un lieu neutre et cadré, générateur d'apaisement,
- Il permet aux partenaires (CDAS notamment) de se dégager de la décision judiciaire de médiatisation des rencontres et d'engager un travail différent avec les parents et les enfants.

Malgré des conditions de travail difficiles du fait de la covid-19, l'équipe de l'UVMEP s'est mobilisée pour engager un travail de réflexion sur son organisation, son positionnement sur le territoire, ses outils et la réponse du service aux besoins des personnes accompagnées.

Pour mener à bien ce travail, des rencontres avec les acteurs du même champ d'intervention ont eu lieu ainsi que des réunions dédiées et des questionnaires auprès des prescripteurs et des familles.

Cet état des lieux était nécessaire pour resituer l'UVMEP dans son champ de compétences en protection de l'Enfance, structurer le service, faire valoir son expertise et projeter son évolution en fonction des besoins repérés.

B. Journal de bord d'un confinement au déconfinement

10 Avril 2020

Malgré la suspension des activités, il y a une actualité à souligner :

- La contribution d'Alisson B. au ravitaillement en blouses et mousse hydro alcoolique
- Le retour de Claire M. à l'issue de son congé maternité
- La fin du contrat du CDD d'Angie T.

17 avril 2020

5ème semaine de confinement sur le pôle protection de l'Enfance ... Déjà... Encore... Toujours...

24 avril 2020

6ème semaine de confinement sur le pôle protection de l'Enfance

... Déjà... Encore... Toujours...

Comme pour chacun.e des professionnel.le.s de l'Asfad en dépit du confinement les vacances sont ou ont été bienvenues. Le stress lié au confinement, à la peur de la maladie, la charge des parents dans l'accompagnement scolaire de leurs enfants, la crainte et la peur de passer à côté de nos missions premières d'accompagnement dans le cadre de la protection de l'Enfance, le sentiment d'isolement dans sa pratique, la difficulté à faire équipe pendant cette période accentuent la charge professionnelle et émotionnelle. Il est important de pouvoir se ressourcer.

Cette semaine, ce sont des questions qui jalonneront cet écrit.

Comment ne pas penser à ces enfants et familles qui ne peuvent se voir ?

Comment penser la reprise de contact avec chaque enfant, chaque famille ?

Comment imaginer les rencontres en toute sécurité pour chacun.e des protagonistes ?

Comment élaborer un nouveau cadre des visites intégrant l'obligation de désinfection ?

Les équipes du pôle de Protection de l'Enfance répondent présentes depuis le début.

Elles mobilisent leur énergie, leur capacité de réflexion. Sur la période à venir, elles seront force d'innovation, de partage et d'envie de travailler ensemble pour assurer la continuité de leurs missions.

1er mai 2020 ... Déjà... Encore... Toujours...

Depuis le début du confinement, je pense beaucoup à un livre lu, il y a bien longtemps. « Le désert des tartares » de Dino Buzzati. Dans ce livre, un jeune officier rejoint un fort dans le désert des tartares. Il attend l'invasion, il ne sait pas à quoi elle va ressembler, de quel côté elle va arriver, ni quand cela sera. Il attend, l'espère (c'est un guerrier) et se prépare à l'invasion. Le temps est suspendu.

Depuis le début du confinement, j'ai cette même sensation. Je suis, nous sommes face à l'attente d'une invasion. Je m'y prépare, nous nous y préparons. Ai-je, avons-nous tout prévu ?

Je connais, nous connaissons notre ennemi, mais je ne sais, nous ne savons pas où et quand et s'il me frappera, il nous frappera.

Étranges sensations. Celles d'avoir travaillé au mieux en équipe et celles d'imaginer que cela n'est peut-être pas suffisant et que l'invasion va arriver et nous surprendre là où on ne l'imaginait pas. Étranges sensations de me croire protégée, de nous croire protégé.e.s car jusqu'alors intouché.e.s ou peu touché.e.s. Étranges sensations d'un demain différent, d'un apprentissage pour moi, mais peut-être pour nous tou.te.s d'un nouveau départ, un nouveau cadre de travail, une nouvelle réalité avec des horizons insoupçonnés et porteurs de nouvelles réflexions, de nouvelles rencontres.

8 mai 2020 : 8 semaines de confinement sur le pôle protection de l'Enfance ... Déjà...et maintenant un début de sortie de crise,

Si le temps semble s'être figé depuis le début du confinement, si l'engourdissement se fait sentir, les établissements et services sont demeurés actifs. Les impatiences émergent avec des envies d'exister, d'être ensemble, d'exercer ensemble notre travail. Il est temps de se dégourdir les jambes et l'esprit, de revenir et de réfléchir. Comme les précautions s'imposent et demeurent, nous allons mettre en œuvre un retour légitime mais progressif. Un retour ? Un détour ? Un autour ? Un contour ? Peut-être un peu de tout cela car l'expérience COVID nous amène à repenser notre espace de travail, nos organisations, nos outils pour mener à bien nos missions.

La réouverture du service va s'effectuer avec certitude et prudence. Chaque professionnel.le est préoccupé.e par ce que le confinement a pu provoquer chez des parents en difficultés. Quelle conscience ont-ils de la nécessité des gestes barrière ? Les ont-ils intégrés ? Comment accompagner une reprise de contact parent enfant et leur demander de garder la distance « sociale » ? Si les directives gouvernementales concernant la reprise des visites médiatisées donnent des orientations, ce sont bien les équipes qui doivent, en fonction de leur lieu de travail, les penser, les modéliser, les organiser.

Fin mars, je terminais mon stage à l'association Saint Benoit Labre, en mettant en œuvre le plan bleu et les préconisations sanitaires. Il fallait organiser sur réquisition de l'Etat, l'accueil des personnes sans hébergement et touchées par le Covid-19.

A mon « retour » sur l'Asfad, les visites médiatisées étaient annulées à l'UVMEP.

Peu à peu, de nouvelles modalités de travail se mettent en place. A l'UVMEP, l'engagement d'un travail collaboratif sur le temps de la rencontre avec le parent et avec l'enfant, l'arrêt des visites en situation de danger, les observations de la relation parent-enfant, puis le 1^{er} avril, l'arrêt du travail en distanciel. Un temps de confinement que l'on sait nécessaire, mais que l'on espère réduit.

Pour l'UVMEP, une absence de rencontre parent-enfant pendant plus de deux mois. Des professionnel.le.s mobilisé.e.s sur d'autres services. Des incidences à prendre en compte, un délitement du lien, un vide, un manque, un apaisement...

Pour moi, une formation qui se poursuit, d'abord de manière chaotique, puis une fois les problèmes techniques dépassés une qualité de contenus, d'échanges et de créativités. Un groupe WhatsApp, en effervescence où 40 professionnel.le.s échangent des situations rencontrées, en EPHAD, en IME, MECS. Des thématiques toutes trouvées : séminaire de direction sur le travail à distance, le droit de retrait, accompagner le changement... Des enfants qui s'invitent aux cours de comptabilité des établissements, qui dessinent des arbres à problèmes, des avantages, faire pause et reprendre le cours sur les amortissements dégressifs, une formation qui s'achève.

Le déconfinement annoncé, d'autres questions arrivent, Qui, Quoi, Où, Quand, Comment, Pourquoi ? Alors, on rationalise pour trouver les réponses, combien de masques, combien de temps de désinfection entre deux visites médiatisées, une visite sur deux ? Les visites à domicile ?

On a hâte, ou pas, de reprendre. Ce temps a pour certain.e.s professionnel.le.s été un temps familial privilégié, pour d'autres un isolement, une perte de sens.

Au-delà de ce qui est possible ou rationnel, en mesurant les risques pour les professionnel.le.s et les personnes accompagnées, en prenant en compte les motivations et le temps nécessaire propre à chacun, nous conduirons et déterminerons collectivement la progressivité et la temporalité nécessaire à cette reprise et c'est aussi ce qui fait la force du travail social.

16 mai 2020 : 1^{ère} semaine de dé confinement – de petits pas en petits pas - de petits pas en grands pas

Être présent.e - Être au travail — Faire ce pourquoi nous sommes missionné.e.s et rémunéré.e.s — C'est une obligation bien sûre liée à notre contrat de travail — Au-delà c'est donner un sens à ce qui nous agite, chacune, chacun, au sein de notre association l'Asfad — C'est inscrire notre travail dans une démarche qui a du sens et qui prend sens auprès des personnes accueillies et accompagnées quelle que soit la place de chacune, de chacun. Cet engagement est d'autant plus palpable et vérifié pendant ce temps de confinement et s'opérera pendant celui du dé confinement avec prudence, responsabilité, concertation.

Fabienne - Isabelle – Jérôme – Christelle – Virginie - Sarah – Alain – Jean-Luc - Françoise – Damien – Claire - Alisson – Pauline - Kévin – Amandine - Christophe –

Chacune, chacun a été présent.e et a fait de cette étrange épreuve un temps de travail opérant, sécurisant, bienveillant pour les personnes accueillies et accompagnées.

De petits pas à petits pas ou de petits pas à grands pas, les résident.e.s sont sorti.e.s à la rencontre de leur famille, de leurs ami.e.s ou pour humer l'air d'une certaine liberté retrouvée.

De petits pas à grands pas, l'UVMEP passe quasiment d'un rien à un tout. Reprise de contact avec les familles et les services gardiens. Reprendre la vie non pas là où les professionnel.le.s l'avaient laissée, mais quelques pas plus loin avec l'expérience Covid pour chacun.e d'eux.elles, et les brisures et blessures de la vie pour quelques-uns.

29 mai - 3ème semaine de dé confinement – un parfum de liberté retrouvé !?

1^{er} bain de mer, 2^{ème} ballade en vélo au-delà du km contraint, 3^{ème} visite aux proches, 1^{er} retour sur son poste de travail, 2^{ème} promenade dans le parc, 3^{ème} retour à l'école, 1^{ère} réunion collective, 2^{ème} retour à la crèche, 3^{ème} coups de soleil, 1^{ère} visite médiatisée, 2^{ème} ras le bol concernant l'incivilité et le non-respect des gestes barrières, 3^{ème} semaine de dé confinement

Les professionnel.le.s sont de retours. La reprise de contact avec les familles, les services gardiens, les enfants s'organisent. Les visites reprennent en ajustant chacune d'elles dans le respect des gestes barrière. Vitré ne peut réouvrir pour l'instant, l'appartement ne permet malheureusement pas d'exercer en respectant les mesures préconisées pour la prévention contre la propagation du virus. Dans l'urgence et pour permettre aux familles de se retrouver des espaces nouveaux sont imaginés puis aménagés sur Rennes. Cela n'est pas satisfaisant mais faute de mieux. Ainsi s'adapte-t-on au fil de l'eau. Jeudi

28.05.2020, visite de nouveaux locaux sur Vitré, en espérant que ceux-ci répondent à notre cahier des charges.

5 juin 2020 - 4ème semaine de déconfinement

Les visites s'organisent. La visite des locaux sur Vitré répond à certains critères pas à d'autres. Des professionnel.le.s vont aller les visiter pour avoir leur point de vue concernant la compatibilité des salles avec l'exercice de leurs missions.

C. L'organisation des UVMEP

2. Les cartes d'identités

Dénomination	UNITE DE VISITE MEDIATISEE ENFANTS PARENTS RENNES
Adresse UVMEP Rennes	10 rue Jean-Pierre Calloc'h 35000 RENNES
Téléphone	02 99 30 96 83
Date d'ouverture	Avril 2010
Capacité hebdomadaire	18 rencontres

Dénomination	UNITE DE VISITE MEDIATISEE ENFANTS PARENTS VITRÉ
Adresse UVMEP Vitré	6 espace Debussy - 35500 VITRÉ
Téléphone	02 99 75 95 77
Date d'ouverture	1 ^{er} septembre 2017
Capacité hebdomadaire	8 rencontres

3. Le cadre légal des interventions

Les visites médiatisées organisées à l'UVMEP s'inscrivent dans le cadre :

De la loi du 14 mars 2016 rénovant la protection de l'enfance et du décret n° 2018 -1572 du 15 novembre 2017 relatif aux modalités d'organisation de la visite en présence d'un tiers prévue à l'article 375-7 du code civil.

Les arrêtés de la DDCSPP du 18 janvier et du 3 octobre 2017 autorise l'Asfad en « portant agrément d'un espace de rencontres destiné au maintien des liens entre un enfant et ses parents ou un tiers » pour Rennes et Vitré.

4. Les professionnel.le.s présent.e.s en 2020

	Personnel	Total UVMEP	Ventilation en ETP		
		UVIVIEP	Rennes	Vitré	
Direction	Nelly Bouin		0,05		
Responsable de service	Jérôme TRÉMORIN		0,25		
Educatrice spécialisée	Claire MICHEL/	0,75	0,50	0,25	
Educatrice spécialisée	Angie THEBAULT	0,75	0,50	0,25	
Educatrice spécialisée	Amandine DUTOCQ	0,75	0,50	0,25	
Educatrice spécialisée	Alisson BOUTAULT	0,75	0,50	0,25	
CESF avec Missions de coordination	Virginie JOLY	0,75	0,50	0,25	
Psychologue	Isabelle MEIGNER-LACOSTE/ Aurélie RICHARD	0,15	0,15		
Assistante Direction	Fabienne LE MARCHAND	0,10	0,10		
Salariés en CDD	Pauline GODET Anaïs MAUGEY Angie THEBAULT				

5. Les locaux

Pour Rennes:

L'UVMEP Rennes se situe dans un pavillon à proximité du siège de l'Asfad. Ces nouveaux locaux permettent une qualité d'accueil bien supérieure : le jardin clos, la grande cuisine familiale, les grandes salles d'entretien permettent de diversifier les modalités des visites en proposant des activités nouvelles (temps en extérieur, cuisine).

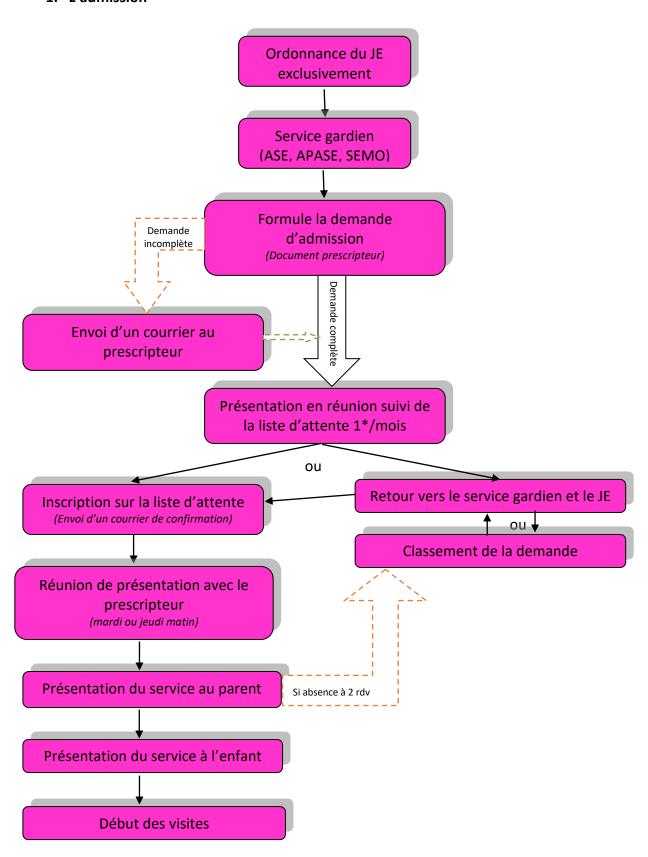
L'accès à ce pavillon est aisé en transports en commun (ligne de bus 11). Il est adapté aux personnes à mobilité réduite. Le retour des personnes accompagnées est très positif. Le pavillon est symboliquement un lieu d'accueil pour la famille, l'accès y est simple, les espaces verts sont agréables. Suite aux résultats du questionnaire des personnes accompagnées de 2019, l'aménagement de l'espace extérieur s'est amélioré et d'autres projets sont en cours dans ce sens pour embellir les différents espaces.

Pour Vitré:

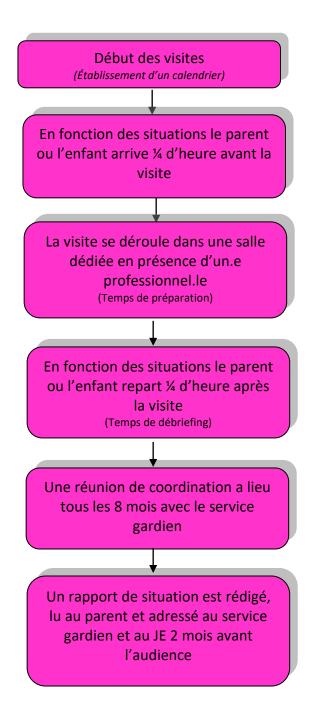
Un local en rez-de-chaussée est loué auprès de Néotoa. Ce local se compose de deux salles d'entretien, d'une tisanerie et d'un petit bureau. Cet espace demeure inadapté. 3 nouveaux lieux ont été visités sur Vitré mais ils ne correspondent pas aux critères recherchés. Un rendezvous a eu lieu avec des élus de Vitré pour faire connaître notre recherche et améliorer notre prospection.

D. Le fonctionnement de l'UVMEP

1. L'admission



2. La mise en œuvre des visites



3. La ventilation du temps de travail

		Ma	ardi		Mercredi				1 Jeudi/2 Vend			dredi Samedi		nedi
				salle 1	salle 2	salle 1	salle 2	salle 1	salle 2			salle 1	salle 2	
9h00														
9h30				Temps de trajet Vitré										
9h45	Réι	ınion suivi	des situa	tions	Vitre									
10h														
10h15														
10h30														
10h45										ations /			VM 1	VM 2
11h					VM 1	VM 2	VM 1	VM 2	coordinations					
11h15														
11h30	Prés	entations	/ coordina	ations										
11h45														
12h														
12h15														
12h30														
12h45														
13h	Pause déjeuner													
13h15								Pause déjeuner						
13h30														
13h45														
14h				de trajet										
14h15			Vi	tré										
14h30														
14h45	Temps	de travail					VM 3	VM 4				de travail		
15h		sionnels	Temps de travail		VM 4	VM5	VIVIS	V 1V1 -4	VM 4	VM5	profess	sionnels	VM 4	VM 5
15h15	_			sionnels tré										
15h30	_		VI	tre										
15h45	_													
16h	4		salle 1	salle 2										
16h15												V		
	salle1	salle 2									salle1	salle 2		
16h30														
16h45) (D. 4. 4.	1/04.2			\/D.4.5) (D. 4. C					\/h 4 7	\(\(\frac{1}{2}\)
17h			VM 1	VM 2			VM 5	VM 6					VM 7	VM 8
17h15	\/N 4 4	\/N.4.2			\/\	\/N.4.G			Temps o	le travail	\/N.4.4	1/04.2		
17h30	VM 1	VM 2			VM 7	VM 8				sionnels	VM 1	VM 2		
17h45														
18h														
18h15			Temps	de trajet			Temps de trajet							
18h30	Rennes													
19h00														

UVMEP Rennes

UVMEP Vitré

4. L'UVMEP et son réseau

Implanté depuis 2011 sur le territoire de Rennes et depuis 2017 sur le territoire de Vitré, l'UVMEP avait le besoin de s'ouvrir vers l'extérieur et rencontrer son réseau. L'objectif visé était de mieux définir la mission du service et son positionnement sur le territoire en relation avec les autres acteurs.

Pour cela, 3 acteurs du même champ d'intervention ont été rencontrés, il s'agit d'Enjeux d'enfants, du Centre de Placement Familial Spécialisé (CPFS) et de l'Espace Rencontre Enfant-Parent (EREP). Les conditions sanitaires n'ont pas permis à ce jour de rencontrer les services d'aide à domicile Assia et ADMR.

De ces rencontres se dégage une première spécificité du service qui intervient exclusivement en protection de l'Enfance sur Ordonnance du Juge des Enfants. La seconde spécificité est le cadre sécurisant des visites par la présence constante d'un.e professionnel.le et du lieu des visites.

Pour autant, les différents acteurs cités plus haut peuvent intervenir en amont ou en aval de l'UVMEP. Le développement de l'interconnaissance permet ainsi de mieux s'inscrire dans la continuité du parcours familial, pour éviter les ruptures et poursuivre les objectifs engagés. L'échange de pratiques, de savoir-faire vient aussi questionner l'organisation du service et stimuler une dynamique d'adaptation et de réajustement à son champ d'activités et besoins des personnes accompagnées. Ces rencontres seront donc poursuivies dans cet objectif et l'engagement d'un travail commun sur une thématique partagée.

Enfin, une rencontre a eu lieu avec la police municipale de Rennes, pour prévenir les incidents graves de passage à l'acte violent d'un parent ou d'un enfant ou des risques d'enlèvement. Celle-ci a permis l'interconnaissance et favorise la sécurisation des professionnel.le.s dans leurs pratiques par la possibilité d'information ponctuelle à la police municipale en amont d'une visite ou par une intervention rapide et adaptée de celle-ci. Une rencontre avec la police municipale de Vitré a également été sollicitée.

5. L'UVMEP et ses obligations légales

- ✓ L'ordonnance du Juge des Enfants doit s'appliquer et si cela n'est pas possible, le responsable du service doit en référer au Juge des Enfants,
- ✓ Le service peut solliciter une suspension des visites ou un arrêt, directement auprès du Juge des enfants et peut ; sauf avis contraire de sa part ; l'acter en lien avec le service gardien,
- ✓ Les rapports de situation sont envoyés en copie au Juge des Enfants et au service gardien,
- ✓ Les mesures ordonnées par le Juge des Enfants peuvent évoluer, jusqu'à des visites libres, à articuler au sein même de l'UVMEP après concertation avec le service gardien et sauf avis contraire du Juge des Enfants.

6. L'UVMEP et la structuration de son organisation

En 2020, les professionnel.le.s ont engagé un état des lieux, des outils du service et de leurs formalisations. L'objectif étant de clarifier les attendus, d'harmoniser les pratiques, sécuriser les professionnel.le.s. Ainsi, sur le plan structurel, le logigramme acte les pratiques des professionnel.le.s de l'orientation d'une situation à sa sortie, le document prescripteur formalise l'orientation et son traitement sur la liste d'attente et 4 procédures ont été créées :

- 1. « Orientation-admission »,
- 2. « Dossier de la personne accueillie »,
- 3. « Rendez-vous de présentation de l'UVMEP »,
- 4. « Annulation ou interruption des visites ».

Sur le plan fonctionnel, les professionnel.le.s ont travaillé un Document Individuel de Prise en charge qui sera mis en œuvre sur l'année 2021, un travail est également en cours sur un outil d'évaluation des situations.

7. L'UVMEP et sa liste d'attente

La liste d'attente reste problématique sur l'UVMEP. En décembre 2020, nous pouvions dénombrer **26 familles en attente pour Rennes et 8 familles pour Vitré**. La plus ancienne demande date de juillet 2019 sur Rennes et octobre 2018 sur Vitré.

En septembre, la liste d'attente concerne 25 enfants sur Rennes et 19 sur Vitré. Ils sont âgés d'un à dix-sept ans, (avec 5 enfants âgés de 6 ans. 9 enfants sont placés en famille d'accueil.) 22.7% des demandes sont de fratries composés de 2 deux enfants à 4 enfants.

La fréquence de visite sollicitée la plus fréquemment est un rythme d'une fois par mois pour 11 familles, sur les mercredis et samedis.

Depuis mars 2018, une nouvelle organisation a été mise en place pour permettre au prescripteur de renseigner plusieurs disponibilités de créneaux et ainsi fluidifier la liste d'attente.

La durée moyenne d'accompagnement des familles est de 18 mois, avec parfois des familles accompagnées au-delà de 3 années et pour qui la médiatisation est indispensable mais les perspectives d'évolutions restreintes.

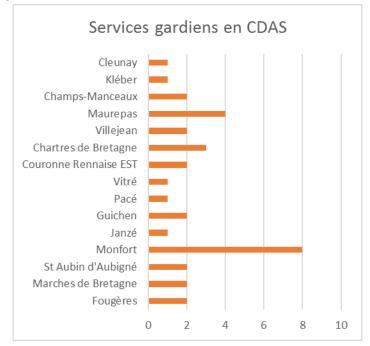
Pour répondre aux besoins repérés, il faudrait pouvoir proposer 60 heures de visites supplémentaires sur Rennes et 42 heures sur Vitré, en dehors de tout autre temps de travail (écrits professionnels, temps de présentations, coordinations...). Toutefois à ce jour, nous ne pouvons organiser de visites complémentaires.

E. L'activité 2020 de l'UVMEP Rennes

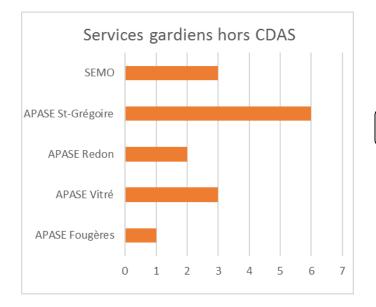
1. Le nombre de familles accompagnées en 2020 sur Rennes

49 familles 75 enfants

- Services gardiens

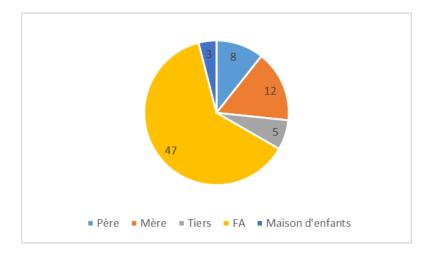


34 familles

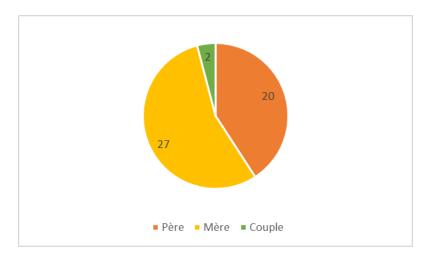


15 familles

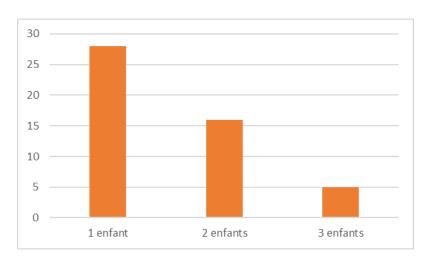
Type d'accueil des enfants :



Typologie des parents présents aux visites:

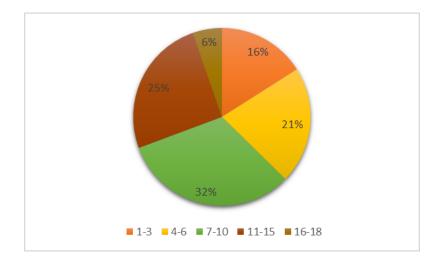


Répartition des enfants par familles concernées par les visites



Cela représente 19 fratries sur Rennes.

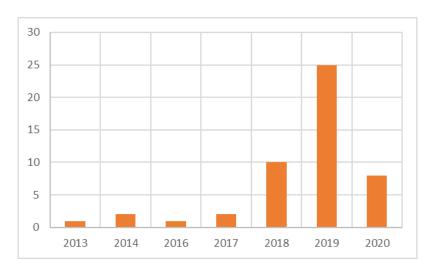
Répartition par tranche d'âge des enfants:



2. Les familles entrées

8 nouvelles familles sont entrées dans le dispositif en 2020. Une diminution du nombre d'entrée est à noter par rapport à 2019-2020, cela s'explique notamment par la fermeture du service pendant deux mois en raison de la covid-19 et du « gel » des admissions pendant un temps.

- Nombre de familles entrées/année et accompagnées jusqu'à ce jour :



3. Les familles sorties

Les visites se sont arrêtées pour 18 familles en 2020.

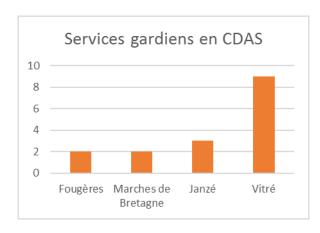
Les sorties concernaient pour une majorité des visites mensuelles alors que les familles entrantes ont un droit de visites médiatisées de 2 fois par mois pour la plupart.

F. L'Activité 2020 UVMEP Vitré

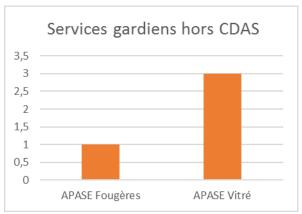
1. Le nombre de familles accompagnées en 2020 sur Vitré

20 familles 30 enfants

Services gardiens:

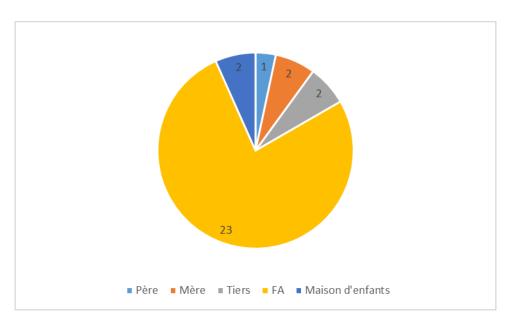


16 familles

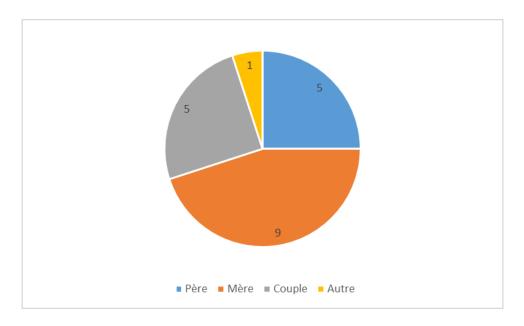


4 familles

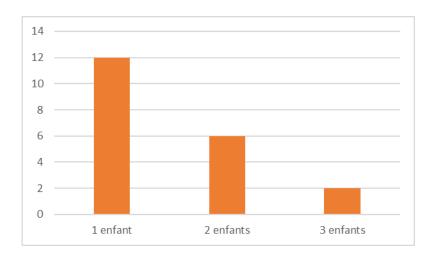
Type d'accueil des 30 enfants :



Présence des parents aux visites :

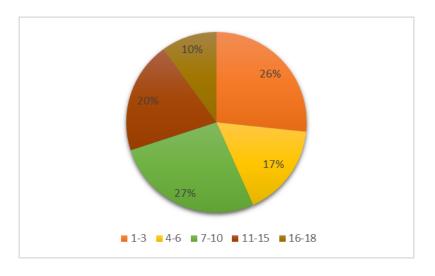


Répartition des enfants par familles concernées par les visites :



Sur Vitré, 8 fratries sont accompagnées par L'UVMEP.

Répartition par tranche d'âge des enfants :



2. Les familles entrées

7 nouvelles familles entrées en 2020

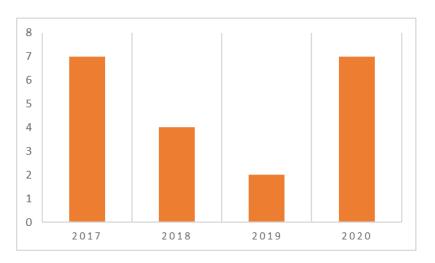
3. Les familles sorties

5 familles sont sorties du dispositif en 2020

- Durée moyenne de l'accompagnement

La durée moyenne de l'accompagnement est de 27 mois. Cette durée est plus élevée de 6 mois par rapport au site rennais.

Nombre de familles entrées/année et accompagnées au 31 décembre 2020 :



G. Projets 2021

Pour 2021, le service va poursuivre ses rencontres avec son réseau et les différents acteurs de son champ d'activité, s'inscrire dans les obligations liées à son mandat, évaluer la mise en œuvre de ses outils, expérimenter différentes modalités de visites en fonction de l'évaluation réalisée par le service, en lien avec le service gardien et travailler sur ce retour d'expérience. Nous espérons aussi trouver de nouveaux locaux plus adaptés pour l'UVMEP de Vitré.

H. Conclusion

Malgré une année bousculée par la covid-19, 2020 aura été une année de travail riche, de par la qualité du diagnostic réalisé sur l'activité de l'UVMEP et les travaux engagés. Il faut souligner l'engagement et l'implication des professionnel.le.s dans un travail collaboratif et dynamique, qui dans cette période de confinement ont su se saisir des modalités de travail en distanciel pour réfléchir sur leurs outils et leurs pratiques et l'ont poursuivi de retour sur le service.

Ce cheminement, permet aujourd'hui de s'engager plus sereinement dans une dynamique de projet en faisant valoir la qualité du travail réalisé et la reconnaissance de celui-ci par les différents acteurs du territoire et les familles accompagnées.

Nous comptons sur la qualité du travail que nous avons avec le département pour faire valoir l'intérêt d'une extension du service et ainsi répondre à l'urgence de diminuer la liste d'attente et développer ses modalités d'intervention par un cadre budgétaire moins contraint.

Jérôme TRÉMORIN

Nelly BOUIN

Responsable de service UVMEP

Directrice pôle protection de l'enfance

Annexe. 1: Retour sur les questionnaires de satisfaction

Pour réaliser le diagnostic du service, un questionnaire a été réalisé auprès des partenaires orienteurs, dont voici le compte-rendu.

Le questionnaire était organisé comme suit : à savoir une première partie sur la connaissance du service de l'UVMEP, une seconde partie sur les besoins des partenaires et la réponse apportée par le service (prenant en compte les "avantages" et les "inconvénients" d'une délégation de visites vers l'UVMEP) enfin la dernière partie était plus orientée sur les préconisations pour l'amélioration du service et la perspective de mise en place de visites semi médiatisées.

Ainsi en se basant sur les résultats reçus (33 réponses sur l'ensemble CDAS/SEMO/APASE), il semble que la connaissance du service est acquise pour la grande majorité des répondants. Du reste, il apparaît important au gré des commentaires de pouvoir allouer certains temps de l'année à des rencontres afin d'échanger sur nos pratiques respectives.

Par ailleurs, les besoins identifiés par les partenaires semblent trouver une réponse dans la prise en charge des situations déléguées aux professionnel.le.s de l'UVMEP. Il est nommé à plusieurs reprises la qualité d'un lieu neutre et sécurisant pour l'enfant. De même qu'il est perçu le bien-fondé d'une délégation vers le service lorsque l'ASE est vue comme persécutant. La pluridisciplinarité de l'équipe vient renforcer la qualité des visites. Les partenaires valorisent l'effectivité de l'accompagnement et du soutien à la parentalité.

Néanmoins lorsqu'est abordé la question des "inconvénients" à la délégation d'une prise en charge par le service, il ressort des contraintes temporelles et spatiale. Notamment la question de la liste d'attente de l'UVMEP considérée comme trop longue pour une grande majorité de répondants, pouvant à terme favoriser le délitement des liens entre le parent et l'enfant. L'absorption de la liste d'attente pourrait être observée avec l'ouverture de nouveaux créneaux de visite. Des contraintes spatiales sont évoquées concernant les lieux de visite sur Rennes et Vitré (éloignement géographique important pour certaines familles). Les préconisations émises par les partenaires s'inscrivent dans une continuité de ce qui a pu être pensé par l'équipe en amont, à savoir en premier lieu le souhait d'une expérimentation de visites semi médiatisées, voire des visites en extérieur sur des temps quotidiens. Il est nommé à plusieurs reprises l'extension de certains temps de visites (45 minutes peuvent parfois apparaître trop court, au cas par cas des situations) - de même que l'adaptabilité des locaux à certaines compositions familiales (pour favoriser les accueils fratries).

Concernant les familles accompagnées, nous avons en 2020 pour la deuxième année, souhaité recueillir l'avis des parents accompagnés par les deux unités de visites médiatisées de l'Asfad. Sont présentés ci-après le courrier accompagnant l'enquête et les résultats de celle-ci.

Pour 2021, en plus des questionnaires de satisfaction, une réunion sera organisée à destinations des familles pour les consulter sur l'organisation du service et ses perspectives d'évolution.

1. Courrier présentant l'enquête

Objet : Questionnaire de satisfaction Rennes le 02/11/2020

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration de la qualité de notre service, nous tenons à recueillir vos observations à travers ce questionnaire anonyme.

Merci de prendre quelques minutes pour le compléter et le remettre dans la boite aux lettres située à l'extérieur à l'entrée avant le 31/11/2020.

Les résultats seront affichés dans le hall sur le 1^{er} trimestre 2021.

Vous remerciant par avance pour votre participation.

Cordialement,

Monsieur Trémorin

Responsable de service

2. Résultats de l'enquête de satisfaction concernant l'accompagnement

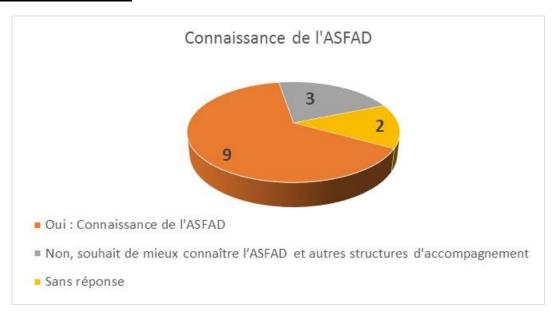
Des questionnaires ont été soumis aux différentes familles accompagnées par l'UVMEP courant du mois de novembre.

14 questionnaires nous ont été retournés sur la cinquantaine de familles suivies (des familles n'auront pas forcément la possibilité d'y prendre part, du fait de leurs calendriers de visites), de même ce questionnaire est rempli sur la <u>base du volontariat</u> et il est <u>anonyme</u>.

Rennes	12
Vitré	2

Parents	1+1
Mère	11
Père	1

L'association l'ASFAD



Le site de l'UVMEP

- Accès au site: Facilité de se rendre dans les locaux, pour la majorité des personnes cela semble aisé (transports en commun, taxi, propre véhicule), une personne relève des difficultés liées au contexte actuel.
- <u>Accessibilité et aménagement des locaux</u>: Pour la majorité des répondants, l'aménagement des locaux est aisé. Une personne relève que les locaux de Vitré sont trop petits.
- <u>Equipement des salles de visites (jeux, mobilier)</u>: L'équipement est jugé satisfaisant par la majorité des répondants, certaines personnes comprennent que l'offre de jeux soit réduite au vue des mesures sanitaires à respecter en période de COVID.

L'accueil à l'UVMEP et la mise en place des visites médiatisées

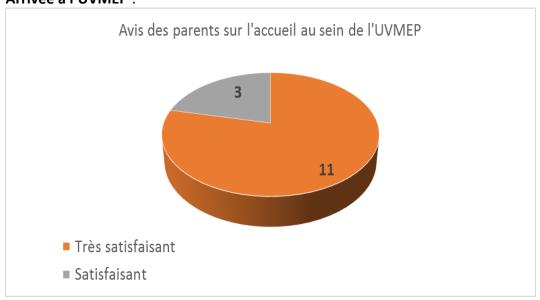
Pour la totalité des répondants, le rendez-vous de présentation de l'UVMEP a permis de répondre aux questions.

Pour la majorité des répondants, les horaires de visite conviennent. Les créneaux du mercredi sont très appréciés.

Les temps de visite sont remis en question par deux familles (temps trop courts).

L'accompagnement lors des visites médiatisées

- Arrivée à l'UVMEP :



- Liberté d'expression et écoute des professionnel.le.s :

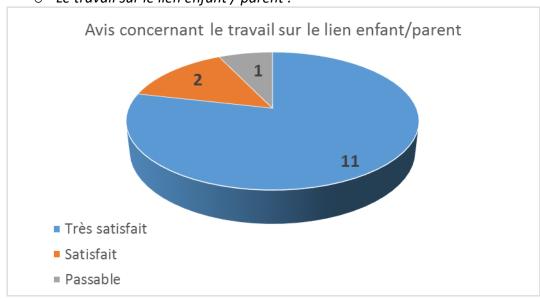


- Préparation des visites :

Le temps de préparation des visites de 15 minutes est estimé par l'ensemble des répondants comme étant satisfaisant.

Les visites en elles-mêmes :

o Le travail sur le lien enfant / parent :



o Les visites et réponses aux besoins :



o La place du professionnel en tant que tiers :



o Les comptes rendus de réunion de coordination :



<u>Les propositions pour améliorer l'accompagnement des visites médiatisées au sein de l'UVMEP</u>

Dans les parties en commentaire libre, il n'y a que très peu de retour :

- « Plus de liberté et d'activités, de jeux »,
- « Avec 1 heure de visite, on ne peut rien envisager, le temps de dire bonjour, manger un peu, voir ce que maman a acheté... le temps est déjà écoulé »,
 - « Visites plus longues »,
- « Peut-être penser à la visite semi médiatisée pour l'enfant suivi au sein de l'UVMEP ainsi il connaît déjà les intervenants et les intervenants connaissent l'histoire et son évolution »,
 - « Plus de visites le week-end ».

<u>Annexes</u>: Nouveauté cette année, ont été insérées des questions annexes relatives au développement de l'inclusion des parents à travers différents temps/formes d'échange. De même, nous avons inséré une partie sur le confinement et les répercussions sur le maintien du lien enfant / parent.

Dans quelle mesure estimez-vous être entendus par les professionnel.le.s?



Quels pourraient être les outils à développer pour une meilleure écoute de vos besoins ?

Pour six personnes, une réunion avec les professionnel.le.s hors temps de visite paraît être opportune, une personne propose une réunion en format groupe de parole. Trois personnes relèvent le questionnaire de satisfaction.

Le confinement et les possibilités de maintien de lien :

Les sentiments ressentis par les parents à la reprise des visites sont le plus souvent : heureux, soulagés, enjoués.

Les préconisations : Mettre en place un recours visioconférence, correspondance téléphonique, correspondance par courrier paraissent apparaître comme des solutions que les parents préconisent face au confinement.

Synthèse:

Pour la 2^{ème} année, les résultats du questionnaire sont largement positifs. Il est à nouveau fait état de la qualité de l'écoute des professionnel.le.s et du travail engagé avec eux pour améliorer la relation à leur enfant. Ainsi l'UVMEP répond pleinement à sa mission avec une réelle satisfaction. Je profite là de cet espace pour en remercier les professionnel.le.s et les encourager à poursuivre nos efforts pour mieux répondre aux besoins des familles accompagnées.

A ce titre les préconisations des familles, rejoignent le travail d'équipe, sur la nécessité d'adapter le cadre des visites actuelles aux situations rencontrées. Pour cela, un travail d'expérimentation sera réalisé sur l'année 2021 pour vérifier la mise en œuvre de différentes modalités d'interventions plus libres. Ces observations permettront d'avoir un retour d'expérience pour réajuster les pratiques et les procédures notamment dans la sécurisation des familles et des professionnel.le.s et dans l'évaluation des situations.

Nous souhaitons également sur 2021, mettre en œuvre une réunion collective, pour mieux prendre en compte l'avis des personnes accompagnées et inscrire cette démarche dans le cadre de la Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité.

Seront également expérimentés des temps d'échanges plus importants avec les parents en dehors du temps même de la préparation ou de la visite.

Jérôme Trémorin

Responsable de service



UVMEP uvmep@asfad.fr

10 rue Jean-Pierre Calloc'h 350000 RENNES 02 99 30 96 83

6 espace Debussy 35500 VITRÉ 02 99 75 95 77